

### BUREAUX DE POSTE ET POINTS DE SERVICES

En Haute-Vienne, en semaine 16, ce sont 83 points de contact qui ont été accessibles dont 38 bureaux de poste, 44 agences postales communales et 12 relais La Poste.

**A noter : tous nos distributeurs de billets sont alimentés**

La commission départementale de présence postale territoriale a été réunie le 15. La Poste a présenté les prochaines ouvertures de points de contact prévues jusqu'à fin avril. Compte tenu qu'elle doit faire face à un absentéisme de 30% de ses postiers (pour cause de garde d'enfants ou de pathologies à risques), les ouvertures se feront en grande partie sous forme de permanences de 1 à 4 jours par semaine dans les bureaux de poste ci-dessous (horaires consultables sur le site [laposte.fr](http://laposte.fr) ou par affichage): **Ambazac, St Yrieix la Perche, Bellac, Eymoutiers, Limoges Brantome, Limoges Carnot, Limoges Préfecture, Limoges Vanteaux, Limoges Corgnac, Limoges Beaubreuil, Limoges Bastide, Limoges Babylone, Limoges Landouge, Limoges Fleurus, Panazol, St Junien, Aix sur Vienne, Pierre Buffiere, Chalus, Chateauponsac, Bessines sur Gartempe, Saint-Mathieu, St Maurice les Brousses, Linards, St Victurnien, Sauviat sur Vige, Nexon, St Leonard de Noblat, , Rochechouart, Verneuil sur Vienne, MSAP Le Dorat, Nantiat, Saint Sulpice les Feuilles, MSAP Arnac La Poste, Couzeix, Isle, Oradour sur Glane, Saint Laurent Sur Gorre, St Germain les Belles, Rilhac Rancon, Cussac, Feytiat, Flavignac, Bussiere Gallant, Coussac Bonneval, Chateaneuf la Foret, Nieul, Peyrat le chateau (Compreignac sem 18).** Ce maillage des bureaux de poste se complète par les agences postales communales, ouvertes elles aussi sous forme de permanences).

Semaine 17, 47 des 79 que compte le département de la Haute-Vienne ont déclaré qu'elles seront ouvertes (horaires à consulter sur place ou en mairies)

**A partir de la semaine 17, ce seront donc 49 des 60 bureaux de poste du département plus 47 agences postales et 12 relais poste soit 108 des points de contact La Poste sur les 150 que compte le département de la Haute-Vienne qui seront ouverts.**

NB : Des réouvertures de bureaux de poste ou d'agences postales pourront avoir lieu d'ici là en fonction des ressources humaines disponibles.

### DISTRIBUTION DU COURRIER ET DES COLIS

**L'activité services courrier colis a été soutenue, notamment en ce qui concerne les colis.**

Le nombre d'expéditions depuis sa boîte aux lettres personnelle a été multiplié par 3 au mois d'avril (**Comment envoyer un colis depuis sa boîte aux lettres : cliquer [ICI](#)**)

**A compter du 21 avril**, La Poste envisage une modification de son organisation courrier.

- Les nouveaux services continuent d'être assurés 6 jours par semaine : portage de repas, veiller sur nos parents (**une visite gratuite par semaine « Veiller sur mes parents », pendant toute la durée du confinement**).
- La distribution du courrier / colis devrait passer dès la semaine prochaine à 4 jours au lieu de 3 : le mardi, mercredi, jeudi, vendredi (dialogue social en cours).
- La distribution de la presse sera assurée 6 jours par semaine, en mode renfort le lundi et le samedi (sauf le samedi 25 avril).

En semaine 16, **91% des abonnés Presse du département ont reçu leur journal**

### A SAVOIR

**Le Ministère de l'Éducation nationale a conclu un partenariat avec La Poste en vue de soutenir les élèves en rupture numérique.**

Avec le dispositif « Devoirs à la maison », La Poste permet aux élèves (du primaire au lycée) de continuer leur scolarité en recevant gratuitement leurs devoirs par courrier postal à leur domicile.

Ils peuvent alors renvoyer gratuitement leurs devoirs aux enseignants en utilisant une enveloppe T insérée dans le premier envoi.

**De nombreuses opérations peuvent également être effectuées en ligne ou par téléphone** sur [www.laposte.fr](http://www.laposte.fr) ou par téléphone au 3631

sur [www.labanquepostale.fr](http://www.labanquepostale.fr), ou via le centre de relations clients joignable au 3639